

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 27 octobre 2014

Présents :

NICOLAS Stéphane, HERBIET Alain, SCHULER Sandrine, DEBRIN Virginie, PIAZZA Cécile, DESARCE Maryse, NICOLAS Jean-François, COLSON Frédéric, HAZOTTE Cédric, SIMONIN Bertrand, MARI Xavier.

Secrétaire de séance : Bertrand SIMONIN

Le maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la proposition des membres représentant la commune pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 octobre 2014 ayant été approuvé sans observations a été signé par les membres présents.

Location chasse communale par convention de gré à gré.

Suite à la réunion des membres de la commission consultative de chasse qui a eu lieu le 15 octobre 2014 à la mairie de Saily-Achâtel afin d'examiner la consistance du lot de chasse, les demandes de réserves et enclaves, la demande de location par convention de gré à gré et après exposé du maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de louer la chasse communale en un lot unique d'une superficie de 598 ha 20 a 58 ca par convention de gré à gré pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 à Monsieur Alain JACQUES domicilié 23 bis, rue Baudoche à Metz 57000 pour un loyer annuel de 2 000 €.

Propositions des membres pour siéger à la CCID.

Dans le cadre de la nomination des commissaires de la CCID par la DRFP de Lorraine et du département de la Moselle, les membres du conseil municipal, à l'unanimité et sur proposition du maire ont désigné :

En qualité de membres titulaires :

NOWICKI Pierre (domicilié à Pange 57530)

ROUPRICH Serge, GRUNDER Alain, HAZOTTE Gérard, GARIGUE Jean-Louis, MARI Xavier, STEMART Benoît, HENRY Guy, NICOLAS Benoît, SCHULER Sandrine, NICOLAS Jean-François, DEBRIN Virginie.

En qualité de membres suppléants :

NICOLAS Michel (domicilié à lorry-les-Metz 57050)

LEMOINE André, SIMONIN Bertrand, HERBIET Alain, PIAZZA Cécile, HAZOTTE Cédric, DESARCE Maryse, COLSON Frédéric, ARNOULD Audrey, SCHULER Thomas, BURGER Gérard, ARNOULD Sylvie.

Divers.

- Les membres du conseil ont discuté des modalités d'organisation concernant le prochain repas des Seniors qui aura lieu le 9 novembre prochain.
- dans le cadre du leg DUSS, la tombe sera fleurie à l'occasion de la Toussaint.
- La mise en place de gravier dans les allées des cimetières en gravier sera effectuée dans les meilleurs délais par MM. COLSON et SIMONIN.
- Suite à sa demande par courrier auprès du SMASA pour connaître la suite à donner concernant le projet de mise en conformité de l'assainissement dans le village, Alain HERBIET a donné lecture aux membres du conseil de la réponse du Président.
- Xavier MARI a informé de la venue de l'entreprise BODET concernant l'église
- La prochaine gazette paraîtra dans le courant du mois de novembre
- Le curage des fossés et du canal reliant le petit étang au plan d'eau de la commune est envisagé afin de permettre un meilleur écoulement
- Concernant la vitesse dans le village, un rappel aux habitants sera notifié dans la prochaine gazette
- Un devis sera demandé auprès d'une société de dératisation pour traitement dans le village
- Le maire informe les conseillers qu'il serait judicieux de déplacer un zébra mal situé dans la rue des Deux-Villes. Une demande auprès du Département des transports sera adressée afin de connaître les modalités à suivre à ce sujet.

Sailly-Achâtel, le 29 octobre 2014

Le Maire,
Stéphane NICOLAS